



## Le procès de Monsieur K.

Le soin ou *care* est une manière d'appréhender le monde. Cette rubrique confronte le soin à l'absurdité d'un monde de plus en plus fou.

**DOMINIQUE FRIARD**

Observatoire de la Dinguerie Hospitalière (ODH)

■ Chaque fois qu'un meurtre est commis par un malade mental, forcément schizophrène, les médias se déchaînent et multiplient les documentaires chocs. De leur côté, les hommes politiques en profitent pour renforcer l'arsenal juridique dans une optique sécuritaire, les décrets d'application attendront un peu, tout comme les moyens pour les mettre en œuvre... Depuis le double meurtre de Pau, les malades mentaux doivent être jugés, pour que « *les victimes aient droit à un procès, où le criminel, où les experts, où chacun devra exprimer sa conviction. Le procès cela permet de faire le deuil* », précisait le président de la République à Bayonne, en août 2007 : « *Je ne suis pas sûr que le mot non-lieu soit parfaitement compréhensible pour un mari dont on a égorgé la femme.* » Début mai, Éric Kokoszka, schizophrène, était jugé pour le meurtre d'Ali Zebboudji, épicier à Épinay-sur-Seine. On allait enfin comprendre ce qui avait conduit cet homme à tuer à coups de couteau son « copain » Ali. On aurait pu s'attendre au traitement médiatique habituel. Curieuse-

Un homme? Une énigme? La vie d'Éric Kokoszka est misérable, une de ces vies brisées, que l'on découvre si souvent lors des entretiens d'accueil. Il est quasiment né à l'hôpital psychiatrique de Ville-Evrard où sa mère était traitée pour schizophrénie. Didier Arnaud nous apprend qu'elle était alcoolique, comme le père. À partir de là, tout s'enchaîne : scolarité interrompue très tôt, errance, petits boulots, RMI... Si ses frères et sœurs s'en sont sortis, Éric Kokoszka a hérité de la pathologie familiale et notamment maternelle.

### ENVAHI PAR DES VOIX

L'accusé est présent, physiquement, à son procès. Le journaliste décrit un homme de 45 ans qui semble se tenir à l'écart. Il raconte le menton crispé, qui avance et recule, la sécheresse de la bouche édentée. « *Une voix qui monte dans les aigus, lance parfois un borborygme-gargouillis incompréhensible.* » Impossible quand on est soignant de ne pas penser aux effets indésirables des neuroleptiques : dysarthrie, sécheresse de la bouche, sédation. Par-

## « Qu'a-t-on jugé? Un acte? Un homme? Une énigme? »

ment, très peu de médias ont rendu compte de ce procès et de son dénouement. Nous avons retenu la double page de Didier Arnaud parue dans *Libération* des 8 et 9 mai. À l'issue de ce procès, peut-on dire que le meurtre d'Ali Zebboudji et les motivations de son assassin sont parfaitement compréhensibles? En sait-on davantage sur le mobile? Éric Kokoszka a été condamné à douze ans de prison et dix ans d'obligation de soins à sa sortie. Qu'a-t-on jugé? Un acte?

fois, précise l'article de *Libé*, Éric Kokoszka semble cohérent. Mais comment peut-il s'expliquer quand sa pensée s'égaré, quand l'outil qui lui permet de rendre compte de ses actes est à ce point défaillant? Pourquoi a-t-il donné ces coups de couteau à son « copain » l'épicier? Éric Kokoszka aurait dit en commettant l'acte : « *Tu as vendu mon âme au diable, tu vas le regretter.* » Il répond qu'il était envahi par des voix qui le persécutaient et lui surraient des choses obscènes, le traitaient de

pute et lui ont donné l'ordre de tuer Ali. On pourrait s'arrêter là. Les soignants connaissent ce harcèlement de voix qui envahissent la conscience d'un sujet qui doit lutter constamment contre des ordres aberrants. Il suffit d'un instant de relâchement pour passer à l'acte.

Il est probable que la vérité de l'acte se situe là. Éric Kokoszka se sent vampirisé par cet homme qui a vendu son âme au diable. Cela pourrait faire sourire. Aujourd'hui, en dehors de quelques religieux fanatiques, qui tueraient pour sauver son âme? Personne. Il ne s'agit pas d'une métaphore. Éric Kokoszka était convaincu qu'Ali avait vendu la quintessence de son être au malin. Pour l'éternité. De son point de vue, il était l'objet de cet autre. L'objet de sa jouissance. Que peut comprendre la famille d'Ali? Comme si leur père était mort sans raison. Comme si cette mort-là était une fatalité contre laquelle on ne peut rien. N'est-ce pas le propre de la condition humaine? N'est-ce pas là l'insupportable du meurtre commis par un malade mental? Un meurtre sans raison. Est-ce contre le fou qu'il faut se protéger ou contre la vérité qu'il nous assène comme autant de coups de couteau?

Chacun cherche un mobile, une préméditation. Les experts ne sont pas d'accord entre eux. Pour deux d'entre eux, ce meurtre est lié à la schizophrénie, pour celui qui a interrogé Éric Kokoszka en premier, le meurtrier pourrait mentir sur son état pour minimiser sa culpabilité. Bien sûr, six mois avant les faits, Éric Kokoszka était allé acheter un couteau à dépecer le gibier chez un armurier, « *pour se défendre* » dit-il. Se défendre contre quoi? Nul ne lui pose la question.

### DE VAINES ALERTES

En 1997, Éric Kokoszka a rencontré Gina avec laquelle il a eu une fille. Leur relation n'a pas duré. À la suite de leur rupture, il a fait une tentative de suicide et a séjourné un mois à l'hôpital psychiatrique. Lorsqu'il a arrêté son traitement et l'a remplacé par un cocktail bière-cannabis, Gina s'est inquiétée et a alerté les autorités. Son médecin a demandé une hospitalisation d'office. En vain. Bien sûr tout cela interroge, comme à chaque fois. Pourquoi les autorités, le commissariat n'ont-ils pas appelé le secteur psychiatrique, le CMP le plus proche? La cour d'assises a jugé qu'Éric Kokoszka a volontairement donné la mort, qu'il est pénalement responsable et a agi avec préméditation.

On vit vraiment une époque formidable !

